

CHARTRE NATURISTE

Nota: Cette page ne concerne que les personnes désirant réserver une croisière naturiste.

Les croisières naturistes, c'est également adhérer aux valeurs fondamentales du naturisme, comme la nudité en commun, le respect de soi, de l'autre, de l'environnement.

Voici ci-dessous, quelques consignes de base à respecter de bonne grâce sur le bateau lors des croisières naturistes:

Respect de la nudité

- Respectons le regard des naturistes qui sont gênés par la présence de gens habillés: sur le bateau, la "tenue naturiste" (nudité intégrale) est exigée. Toutefois, le port des chaussures est vivement recommandé sur le pont.
- Si les conditions climatiques, d'hygiène, de sécurité ou de proximité (mouillage, port) imposent des vêtements, privilégions une tenue sobre: tee-shirt, maillot de bain. Le skipper peut demander à l'équipage de mettre un gilet de sécurité si les conditions de mer le réclame.
- Parents, intervenez avec persuasion auprès des plus jeunes pour qu'ils respectent la "tenue naturiste".
- N'invitez pas de personnes à participer à une croisière naturiste sans les informer de cette charte.
- La mer est par définition un espace ouvert. Bien que le skipper veille à éviter de croiser les autres bateaux de trop près, il ne peut garantir une séparation avec les textiles aussi rigoureuse que dans un espace fermé.

Respect de soi et des autres

(car "naturisme" rime aussi avec "civisme")

- En escale, évitons de fumer les lieux publics inappropriés et certains lieux naturels et surtout, ramassons nos mégots.
- Au mouillage, évitons de parler fort, plus particulièrement à la nuit tombée.

Mieux vivre avec la Nature

Vivre en lien étroit avec la nature, c'est aussi être soucieux de préserver l'environnement en général :

- Ne jamais rien jeter à la mer.
- Munissez-vous d'une boîte à mégots pour fumer sur le bateau ou sur les plages.
- Ne gaspillez pas l'eau potable.